



Association N° W0662002125 - SIRET N° 433702 891 00022 – APE 9312Z  
Adresse E.mail : [codepbad@badminton66.fr](mailto:codepbad@badminton66.fr) - Site : [www.badminton66.fr](http://www.badminton66.fr)

Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 08/06/2019

L'Assemblée générale du Comité Badminton 66 s'est réunie à la Maison des Associations à St Estève le samedi 08 juin 2019 à 10h. Les **Rapports de commissions** seront joints à ce compte rendu

**18** présents, **9** clubs représentés (Argeles/mer, Bages, Canet en Roussillon, Font Romeu, Prades, St Cyprien, St Estève, Torreilles, Toulouges)

**Abs** : Villeneuve de la Raho, Estagel, Thuir, St Nazaire, Cabestany, Perpignan

**Représentant CDOS** Didier Balayre,

**Représentant Ligue** Adrien Moglia

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le président Olivier Menu ouvre la séance, en s'appuyant sur un power point, et propose :

- Tour de table (présentation des participants)
- Un point sur la situation du Comité
- La séance suivra l'ordre du jour programmé et les débats se dérouleront au fur et mesure des thématiques abordées

1. **Tour de table** : chacun se présente cependant la grande majorité des participants se connaissent déjà surtout les présidents de clubs qui se sont réunis en amont pour la préparation de cette assemblée générale AG

2. **Rapport moral du président** :

Le président remercie les présents et fait remarquer que nous ne sommes pas très nombreux.

Il rappelle de déroulement de l'AG :

- Présentation du rapport financier – **vote**
- Rapport des commissions
- Présentation des actions pour la saison suivante - **vote**
  - Actions du comité vers la Ligue, les clubs, les partenaires, les licenciés (animation du territoire)
  - Compétitions : calendrier, interclubs, trophées départementaux, championnats individuels
- Présentation du budget 2019/20 – **vote**
- Questions diverses

Olivier Menu présente les statistiques : nous sommes 1202 licenciés soit une progression de +4% le taux le plus élevé de la Région Occitanie sur cette saison 2018-2019.

Olivier Menu rappelle l'alerte lancée lors de l'AG 2018 concernant la trésorerie du comité suite aux changements d'orientation des politiques publiques en matière de sport et présente les impacts sur le fonctionnement du comité :

- Le CNDS disparaît au profit de l'ANS agence nationale du sport.
- La FFBaD fait partie des fédérations sportives retenues pour l'ANS. Aussi les Ligues, Comités et Clubs ont la possibilité de demander des subventions pour des actions qui s'inscrivent dans les orientations retenues par l'ANS
- La complexité et multiplicité des dossiers à construire demandent de plus en plus de temps et nous ne sommes que 3 au bureau et 4 au conseil d'administration ; ce n'est pas suffisant pour fonctionner dans de bonnes conditions.
- Suite aux changements d'orientation de l'ANS et à la suppression et/ou non renouvellement des actions nous avons dû :
  - Diminuer les nombres d'heures au niveau du GE badminton du Roussillon ce qui impacte le contrat de travail de Damien Buschaud, le Comité ne poursuivra donc pas son activité avec Le GE « Badminton du Roussillon ». Ce dernier prendra les dispositions nécessaires concernant l'emploi de Damien Buschaud.
  - Licencié Guillaume Goigoux
  - Nous avons décidé de terminer notre mandat sans salarié
  - Nous réitérons la démission du bureau actuel à la fin de l'olympiade , soit à la prochaine assemblée générale programmée au 2eme trimestre 2020.

\*Des échanges ont lieu entre les participants sur le fonctionnement de cette nouvelle agence du sport, les orientations de l'ANS et le positionnement possible de certains clubs.

\*Lionel Cervantes, président du GE Badminton du Roussillon, s'étonne de l'annonce de la fin de contrat de Damien Buschaud et demande qui encadrera le collectif jeunes.

\*Olivier Menu intervient : le débat aura lieu au moment des rapports de commissions

### 3. Point trésorerie

- **Résultat net** : +5000€ mais résultat faussé car nous avons eu une dotation du GE badminton du Roussillon (retour d'un trop versé des années précédentes)

La trésorière commente le rapport financier (pour rappel joint aux invitations à l'AG), explique le résultat net. **Le budget de la commission jeune représente 80% du budget du Comité.**

Elle rappelle les modalités de fonctionnement des demandes de remboursement, les montants alloués par le comité pour les actions jeunes, formations et compétitions.

Elle présente les subventions obtenues pour la saison qui se termine et surtout les baisses supportées.

- **Bilan financier : 2018 - quitus → : adopté à l'unanimité**

### 4. Bilan des rapports de Commissions

#### Compétitions

### **Interclubs :**

- IC vétéran : finale le 1/06/18 à Bages -> vainqueur VDA
- D2 5 équipes : VDA monte en D1
- D1 6 équipes : FRB -> Région 3 – BSE descend en D2 (sous réserve des équipes Inscrites saison prochaine)
- R2 BSE monte, BBC se maintien
- R1 LVS (descend de N3 à R1)

\*Intervention d'Adrien Moglia responsable D1 (BBC) qui rappelle sa démission pour la gestion des Interclub, il faudra donc un nouveau volontaire pour la saison prochaine, sinon l'IC D ne pourra pas avoir lieu !!!

\*Echange sur le règlement de l'interclub jugé trop sévère et pénalisant les équipes qui évoluent en région → Proposition de mise en place d'une réunion de préparation en septembre - **proposition accepté à l'unanimité**

\*Intervention du président qui rappelle que dans l'immédiat nous n'avons pas d'organisateur pour la saison prochaine. Cependant il se félicite de l'intérêt que les présents portent au sujet.

Le règlement des interclubs pour la saison 2019/2020 a été transmis en même temps que les invitations à l'AG

### **TDA – TDJ – RDJ - Championnats départementaux individuels**

Tous les RDJ ont eu lieu (sauf 1 suite à une mésentente avec la commune pour l'ouverture du gymnase)

Seul le TDJ de juin 2019 n'a pas été organisé

1 TDA a été annulé faute de participants

Le championnat départemental senior vétéran n'a pas eu lieu faute d'organisateur, encore une fois les bénévoles manquent

\*Des échanges ont eu lieu sur les causes du non positionnement des clubs sur les championnats notamment sur l'aspect financier. Le bureau informe avoir pris en compte les attentes des clubs et propose un autre fonctionnement financier pour les championnats départementaux 2020 (voir rapport de commission compétition)

Pour rappel le calendrier des compétitions est construit par la fédération puis décliné en Région. Les dates d'interclub sont fixées par la fédération, la date des championnats jeunes sont également imposées. Le Comité a peu de marges de manœuvre. La commission propose un calendrier, en tenant compte de toutes ces contraintes, puis chaque club intéressé se positionne sur une date, la commission répartit les dates en fonction des demandes.

Pas d'intervention sur le cahier des charges championnats et trophées départementaux. Pour rappel le Comité est organisateur, il :

- Lance un appel à candidature via un calendrier
- Désigne un club organisateur selon les critères définis (voir le cahier des charges)
- Reçoit et perçoit les inscriptions des clubs
- Attribue une subvention au club organisateur

\*Intervention d'Adrien Moglia (BBC et représentant de la Ligue), qui exprime son « ras le bol » quant aux contraintes imposées par la Fédération concernant le maintien des grades des officiels techniques, l'achat des tenus officiels et l'épuisement des bénévoles.

\*Intervention d'Olivier Menu qui partage le sentiment d'Adrien Moglia et qui s'interroge sur la nécessité d'imposer les mêmes contraintes à tous les niveaux de compétitions. Il rappelle le cumul des responsabilités de chacun à tous les niveaux

### **Arbitrage :**

Rapport de commission présenté par Fabien Morat (voir compte rendu en pièce jointe) :

Nous accueillons un arbitre stagiaire : Léa Hachez. Le club de Canet en Roussillon a accueilli lors du championnat régional jeunes une formation arbitre certifié, nous avons présenté un candidat qui n'a malheureusement pas été validé.

### **Formation**

Pas de formation organisée sur le territoire cette saison. La Ligue est maître d'œuvre en la matière. Une alerte est donnée quant à la formation des entraîneurs et des officiels. Le développement passe par la formation des acteurs à tous les niveaux : président, secrétaire, trésorier, encadrant, officiel de terrain....

### **Parabad**

Fabien Morat commente le compte rendu. La commission a obtenu un mécénat de 30000€ pour trois ans. Ce soutien permettra la préparation de 3 compétiteurs pour les échéances sportives à venir. Le projet sportif de cette commission est en cours de rédaction.

Une action de découverte et de sensibilisation a été mise en place sur le club de Thuir (voir bilan en annexe)

### **Jeunes :**

Séverine Hachez , trésorière du comité, commente le bilan sportif de la saison 2018/19 (résultats sportifs en annexe).

Elle rappelle l'engagement pris lors de la dernière AG en la matière : disparition des regroupements du collectif jeunes, actions recentrées sur les clubs avec possibilité de regroupement en bassin de vie. Les demandes de prise en charge doivent être accompagnées du compte rendu des actions mises en œuvre. Dans l'immédiat le déclaratif suffira. A ce jour tous les clubs n'ont pas encore transmis leurs demandes de participation du comité.

\*Intervention de Marie Laure Menu sur les attentes des parents en termes de coaching lors des compétitions régionales, de l'entraînement des compétiteurs et de l'organisation des bassins de vie

\*Intervention de Elodie Lemoine sur les frais liés au déplacement de sa fille convoquée par la Ligue.

\*Intervention de Séverine Hachez, les aides financières sont allouées aux clubs selon un barème validé lors de l'AG précédente. L'accompagnement des jeunes représente 80% du budget du comité. Nous n'avons pas les moyens financiers de faire plus. Il faut envisager une recherche sponsoring pour élargir nos marges de manœuvre mais une fois de plus nous ne sommes pas assez nombreux au bureau.

\*Intervention de Lionel C. le regroupement du collectif jeune est important et complémentaire au bassin de vie

\*Intervention de Francis A, Les regroupements permettent une cohésion d'équipe, une appartenance qui facilitent l'apprentissage et la progression des jeunes

\*Intervention du président qui rappelle que nous avons opté pour la suppression du collectif à la demande des clubs. Mais s'il semble utile de recréer ce fonctionnement le bureau n'y est pas opposé. Nous solliciterons la commission pour mettre en œuvre ce projet qui sera exposé lors d'une réunion de présidents.

## 5. Organisation saison 2019/2020

Pour la saison prochaine, le Comité se propose de reconduire les actions suivantes :

- Offre de compétition selon un calendrier : RDJ, TDJ, TDA, Championnats individuels (jeunes, senior et vétéran)
- Interclub Loisirs géré par le LVS dénommé « Coupe du Roussillon »
- Un interclub départemental si toutefois nous avons un responsable de commission
- Offre de formation autant que sur le territoire en direction des présidents de clubs
- Soutien aux projets (animations, créations de club...)

\*Intervention de Olivier Menu qui présente les nouvelles dispositions financières liées aux compétitions :

Prise en charge par le comité du coût pour les plateaux **minibad et RDJ** (regroupement départementaux jeunes) => encadrant + volants

Inscriptions **TDJ** 6€/par joueur 1 ou 2 tableaux => encaissées par le club

Inscriptions **TDA** 8€ par joueur 1 ou 2 tableaux => encaissées par le club qui reversera 2€/joueur à la FFBA

Inscriptions Championnat Jeunes **CDJ**, 10€ pour 1,2 ou 3 tableaux, encaissées par le comité.

En contrepartie le Comité verse une aide de 300€ au club organisateur et prend en charge les lots (médailles et coupes)

Inscriptions Championnat senior et vétéran **CDSV** 10€ pour 1 tableau et 15€ pour 2 ou 3 tableaux encaissées par le Comité. En contrepartie le Comité verse une aide de 400€ au club organisateur et prend en charge les lots (médailles et coupes)

Inscription interclubs Départementaux, Vétéran et Loisirs **IC** 25€, le comité prend en charge l'apéritif de fin de saison à hauteur de 100€ sur présentation de facture

**Mise au vote du budget 2020 : quitus → adopté à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45

Fait à St Estève le 08/06/2019

<b>Président</b> <b>Olivier Menu</b> 	<b>Trésorier</b> <b>Séverine Hachez</b>	<b>Secrétaire</b> <b>Fayza Ziouèche</b>
--	--	--